



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une foi

Ministère de la Santé et de le Prévention

**Plan « sésame » de soins gratuits
pour les personnes âgées
de 60 ans et plus au Sénégal**

Introduction

Le vieillissement constitue un défi, surtout pour les pays économiquement faibles

Accroissement population personnes âgées

- 580 millions habitants en 1998
 - **60% vivent pays économiquement faibles**
- 1 Milliard habitants en 2020
 - **80% vivent pays économiquement faibles**

Personnes âgées du Sénégal

■ Définitions

- **Personnes âgées de 65 ans et plus(OMS)**
- **Personnes âgées de 60 ans au Sénégal (raisons sociales)**

■ **Vieillesse population par transition démographique au Sénégal**

- ↘ Indice de fécondité
- ↗ Espérance de vie: 45 ans(1950) →58 ans (2006)→ 63 ans (2015)
- → Vieillesse de la population: 7%(2006) →11% (2015)

Historique de la protection sociale des personnes âgées au Sénégal

- **Démographie des personnes âgées: 650 000 soit 7% de la population**
- **Prise en charge médicale :**
 - 30% de couverture sociale
 - IPRES
 - FNR
 - 70 % sans couverture sociale

Historique de la protection sociale des personnes âgées au Sénégal

- **Prise en charge des retraités de l'IPRES**
 - Centre médicosocial de Dakar: centre de gériatrie et de médecine communautaire après réhabilitation
 - Infirmes régionales
 - Prise en charge hospitalière : **4.000 FCFA** / jour par lettre de garantie

 - **Prise en charge des retraités du FNR**
 - Conservation des avantages de la vie active
 - Centre médico-social des fonctionnaires
 - Prise en charge médicale au 4/5 par Imputation budgétaire (consultations, aides aux diagnostic et hospitalisations)
- ✓ *Ces deux catégories ne représentent que 30 % des personnes âgées*

Historique de la protection sociale des personnes âgées au Sénégal

■ **Dysfonctionnement du système**

■ **Retraités de l'IPRES**

- Inaccessibilité aux hôpitaux

■ **Retraités du FNR**

- Non accès aux médicaments
- Prise en charge hospitalière partielle

■ **Personnes âgées sans retraite (450 000)**

- Absence de prise en charge
 - Consultations, soins, aides au diagnostic, hospitalisations, médicaments 100% à leurs frais

Réponse du Sénégal aux Personnes âgées: Plan de solidarité « sésame »



Couverture médicale gratuite

« Comme vous le savez, j'ai décidé d'accorder les médicaments gratuits aux personnes âgées. Cet acte traduit l'idéal de solidarité intergénérationnelle si caractéristique de notre peuple.

En effet, chez nous, chacun nourrit le rêve secret de vivre avec ses parents et de prendre soin d'eux. Mais, lorsque, par la force des choses, ce rêve ne peut être réalisé, il est juste que la Nation s'en charge. C'est pourquoi j'ai instruit le ministre de la Santé et de la Prévention médicale de concevoir, avec des partenaires comme l'Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES), le Fonds national de retraite, la faculté de médecine de Dakar et les collectivités locales, un plan de couverture médicale permettant aux personnes âgées de bénéficier de soins gratuits dans des hôpitaux, centres et postes de santé sélectionnés sur l'ensemble du territoire national.

Une subvention de 700 millions de francs Cfa sur fonds propres de l'Etat sera dégagée à cet effet pour couvrir ce nouveau système de solidarité dénommé « sésame »)

Extrait du discours à la Nation du Président de la République du 03 avril 2006

Modalités de prise en charge

Deux axes :

- **Appui institutionnel aux institutions d'assurance vieillesse (IPRES , FNR) et aux collectivités**
- **Subvention de la prise en charge gratuite pour les 70 % de personnes âgées de 60 ans et plus sans couverture sociale sur l'ensemble du territoire nationale**

Retraités de l'IPRES

Appui aux retraites de l'IPRES

- Signature d'un accord cadre entre IPRES et MSPM pour l'octroi de **tarif préférentiel** à l'IPRES dans le plan d'assistance « sésame » (le 19 avril 2006)
- Préfinancement de l'Hospitalisation de ses retraités sur l'ensemble du territoire par le biais de convention avec les hôpitaux grâce à une enveloppe de **300 000 000 F assurant une prise en charge totale**
- Conventionnement du **centre de gériatrie de l'IPRES** qui intègre la pyramide sanitaire du Sénégal et devient le centre nationale de référence gérontologique

Les retraités du FNR

Appui aux retraites du FNR

La mission du sésame sera de combler le **gap de la prise en charge**

- Le 1/5 des consultations
- Le 1/5 de l'aide au diagnostic
- Le 1/5 des hospitalisations
- L'intégralité des médicaments

Les retraités du FNR respectent leur circuit traditionnel (imputation budgétaire)

Les personnes âgées à leurs frais

Prise en charge gratuite des 70 % de PA sans couverture sociale

- Repose sur un **état civil fiable** grâce à la nouvelle **carte nationale d'identité numérisée** passant de la carte sésame au plan sésame **+++**
- Signature du décret portant création du plan «sésame»
- Mise en place du comité chargé de l'exécution ,du suivi et de la promotion du système « sésame »
- Implication des personnes âgées par l'instauration des comités des usagers du système « sésame »

Modalités de prise en charge

- **La prise en charge se fait à 03 niveaux:**
 - Poste de santé (950): **premier contact**
 - Centre de santé (60)
 - Hôpitaux (18 de niveau 1, 2, 3)
- Il est rappelé la gratuité des soins à tous les niveaux
- Les médicaments **essentiels** **uniquement concernés**

Modalités de prise en charge

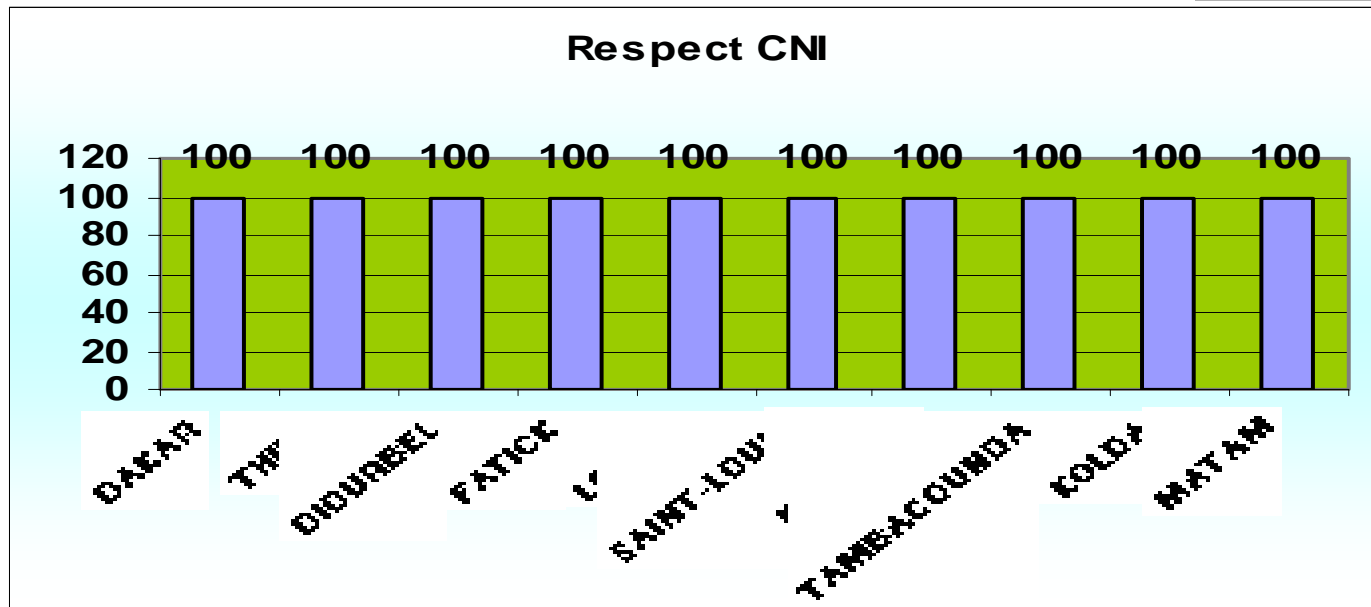
- La gratuité **exclut** les **prothèses, les lunettes** et implants sauf les implants oculaires
- La prise en charge est **individuelle** et repose sur la carte national d'identité numérisée, il n'y a **pas d'autres ayant droit** que le détenteur de la carte

Procédure de prise en charge

- **Au niveau poste et centre de santé**
 - Le remboursement se fera sur la base des outils mis en place
 - **Les remboursements se feront par bons à la PNA**

- **Au niveau hôpital**
 - Le remboursement se fera sur la base des outils
 - Les hôpitaux transmettent leurs états récapitulatifs à la région médicale
 - **Les hôpitaux seront pré financés par transferts**

Évaluation du plan sésame



Effectivité du plan sésame sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} septembre 2006

Rappel de la Cible du plan : 650 000 000 personnes âgées de 60 ans et plus

Financement du plan sésame

- **Financement du plan depuis le 1^{er} septembre 2006 (2 ans): 1.730. 000.000 FCA**
 - ETAT : 1.400.000.000 FCA
 - IPRES: 300.000.000 FCFA
 - Conseil Régional de Thiès:30.000.000 FCFA

- **Faiblesse des Fonds**
 - Budget estimé a 2,5 milliards de FCFA
 - Dette de **579 313 672 FCFA** aux hôpitaux

Financement du plan sésame

Structure	Dette
Hôpital Aristide Le DANTEC	243 665 981
Hôpital Principal de Dakar	217 442 570
Centre hospitalier de fann	4 202 900
Hôpital de Diourbel	
Hôpital de ourossogui	10 799 285
Hôpital de Thiès	32 687 517
Hôpital de Tambacounda *	50 558 801
Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA) *	19 956 618
Total	579 313 672

Financement du plan sésame (800 millions en 2008)

Structure	Dette	Préfinancement 2008
Hôpital Aristide Le DANTEC	243 665 981	250 000 000
Hôpital Principal de Dakar	217 442 570	250 000 000
Centre hospitalier de fann	4 202 900	100 000 000
Hôpital de Diourbel		20 000 000
Hôpital de ourossogui	10 799 285	20 000 000
Hôpital de Thiès	32 687 517	40 000 000
Hôpital de Tambacounda *	50 558 801	20 000 000
Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA)*	19 956 618	100 000 000
Total	579 313 672	800 000 000

Perspectives et recommandations

- **Pertinence du programme**
- **Renforcer la viabilité et la pérennité par les mesures suivantes :**
 - Renforcer le fond sésame 3 milliards de FCFA par an
 - Intégrer les médicaments spécifiques aux maladies des personnes âgées dans la liste nationale des médicaments essentiels
 - Mettre en place un vaste programme de communication

Perspectives et recommandations

- **Sécuriser le plan par l'automatisation de sa gestion avec l'édition d'une carte sésame informatisée. Carte à puce**
- **Soutenir le plan par un important programme de formation en gériatrie**

Conclusion

- **A terme mise en place un système de couverture pérenne qui pourrait revêtir la forme d'une Caisse nationale d'Assurance Maladie Vieillesse (CNAMVIE) ou d'une Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA),**
- **Traduit nôtre idéal de solidarité nationale**
- **Exemple de modèle social réussi dans le cadre de l'intégration africaine « vers une société pour tous les âges et sans exclusion sociale »**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

